

Les repères pour gérer les prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1 ^{er} février (base 0°-18°)	250 à 350°C	500°C	700 à 800°C	1000°C	1200°C	1400°C	> à 1400°C
	Mise à l'herbe	Fin déprimage Épi à 5 cm	Fauche précoce Épi à 10 cm - Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage

La période de déprimage touche à sa fin

Sommes de T° depuis le 1 ^{er} février et pluviométrie depuis le 1 ^{er} janvier et les 10 derniers jours. Sources : données Météo-France				
Au 25 mars				
Postes	Secteur	Cumul T°	Pluie mm	Pluie 7 j
TROYES (112 m)	Champagne	486	182	10
MATHAUX (130 m)	Briennois	502	194	12
METZ-ROBERT (140 m)	Chaourçois	477	244	7
ARCES (265 m)	Pays d'Othe	456	300	8
GRANDCHAMP (180 m)	Puisaye	486	218	7
PERRIGNY (207 m)	Auxerre	507	188	5
ST ANDRE EN TP (300 m)	Avallon	469	251	8
SAINT-LEGER VAUBAN (464 m)	Morvan	393	365	9
TONNERRE (200 m)	Tonnerrois	485	262	6

Le déprimage est encore possible en zone tardive (comme le Morvan) où les 500°C sommes de températures seront atteints à partir du 08/04/2024. Il est à réaliser en fonction de la hauteur d'herbe disponible sur les parcelles de pâture : si la quantité d'herbe disponible sur les pâtures est importante vous risquez de créer des zones de refus en retardant l'entrée dans ces prairies.

Privilégiez le déprimage sur les futures parcelles en foin cela favorisera le tallage des graminées et la récolte sera plus feuillue et plus appétente.

En zone précoce, le déprimage est déconseillée cette année. Les 500°C cumulés seront atteints ces jours-ci. Au-delà de cette date vous allez réaliser un étêtage (sectionner l'épi). Cette pratique permet certes une amélioration des valeurs alimentaires du fourrage récolté mais engendre une perte de rendement pouvant aller jusqu'à 30%.

Mesures d'herbe

Depuis plusieurs années, la chambre d'Agriculture de Côte-d'Or et Alyse s'associent au sein du réseau pousse afin de modéliser la pousse de l'herbe sur l'ensemble du département et vous conseiller au mieux sur l'optimisation de votre système fourrager. En 2024, nous intégrons l'Observatoire National de la Pousse de l'Herbe qui va nous permettre de mesurer la croissance de l'herbe jusqu'au 31 octobre et alimenter la base de données dans le cadre de l'assurance prairies.

Pâturages suivis	Type de prairie	Croissance de l'herbe kgMS/Ha/jour
Douchy (45)	PT et Nat.	30
Sully-sur-Loire (45)	PT et Nat.	52
St Privé AB (89)	Temporaire	56
St Privé (89)	Temporaire	32
Saints en Puisaye (89)	Temporaire	40
Treigny-Perreuse sainte Colombe (89)	Naturelle	45
Quarré les tombes (89)	Naturelle	8
Sainte-Magnance (89)	Naturelle	26
Venoy (89)	Temporaire	44
Soumaintrain (89)	Temporaire	36
Saint Thibault (10)	Naturelle	30
Chauffour-lès-Bailly (10)	PT + Nat.	54
La Villeneuve-au-Chêne (10)	Naturelle	45

La douceur permet des croissances très importantes. La pluie a retardé la mise à l'herbe alors le stock sur pied est très important. En cas de pâturage tournant et afin d'éviter les refus dès le premier tour de pâturage n'hésitez pas à laisser les animaux jusqu'à 4 jours sur la même parcelle avant de les faire passer à la suivante. Certaines parcelles n'auront pas le temps d'être pâturée avant d'atteindre une hauteur de 16 cm de moyenne à l'herbomètre, elles pourront alors être fauchée avant d'être réintégrée dans les surfaces pâturées.

INFO-FOURRAGES

La hauteur d'herbe permet d'avoir une idée du stock disponible sur la parcelle.

Au printemps, la densité de d'une prairie permanente est de **1 cm d'herbe = 225kg MS/ha**.



Attention on ne comptabilise pas les centimètres en deçà de 5 cm. En effet, l'herbe ne doit pas être pâturée en dessous de 5 cm afin de préserver les réserves de la plante et donc optimiser sa croissance.

Exemple : une parcelle de 4 ha avec une hauteur d'herbe de 8 cm (mesure herbomètre) = 3 cm d'herbe consommable : $3 \times 225 \text{ kg MS /ha} = 675 \text{ kg de MS /ha} \rightarrow 2,7 \text{ T MS disponible / parcelle}$

Rappel, de la consommation journalière :

- D'un couple vache (750 kg) + veau (250 kg) = 20,5 kg MS /jour
- D'une vache laitière : 18 kg MS / jour
- D'une génisse de 1 à 2 ans : 9 kg MS / jour
- D'une génisse de + de 2 ans : 14 kgMS / jour
- D'une brebis : 3 kg MS / jour

Muni de ces 2 informations ci-dessus vous pourrez calculer les jours d'avance (rendez-vous la semaine prochaine pour plus de précisions !)

Bien gérer la hauteur de son herbe (facilement réalisable en pâturage tournant) vous permettra également d'optimiser la qualité de cette dernière.

